

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 23 Procurations : 3 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le vingt juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 12 juin 2014</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Eva FLORES.</p> <p>PROCURATIONS : Laurent VALLET à Philippe STREMLER, Jean-Pierre COSSAT à Jean-Pierre ZANATTA, Alain VIDAL à Line DELHON.</p> <p>ABSENTS : Yvelise MONTANE, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND.</p> <p>Secrétaire de séance : Bruno BENOIST</p>	
<p>N° 4247</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de subvention : Temps libre prévention jeunesse</p> <div data-bbox="140 1205 523 1525" style="border: 2px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-15deg);"> <p align="center">REÇU LE : 23 JUIN 2014 * A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MLIRET *</p> </div>	<p>Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de son action en direction de la Jeunesse, le Conseil Général de la Haute-Garonne a mis en place de nombreux dispositifs.</p> <p>Le dispositif « Temps libre prévention jeunesse » (TLPJ), qui s'adresse au public 8-18 ans, a pour objectif la prévention et la lutte contre le désœuvrement des jeunes.</p> <p>La commune de Seysses par son service enfance jeunesse et sports, et plus particulièrement le Point Action Jeunes, s'inscrit pleinement dans cet objectif et propose depuis de nombreuses années des projets en ce sens.</p> <p>Pour l'année scolaire 2014/2015, un nouveau projet sera proposé : Studio photo. Cet atelier permettra aux jeunes de travailler autour de la photo et la vidéo. Des thèmes seront proposés afin de diversifier les projets. Les jeunes pourront être modèles ou venir avec leurs appareils photo et faire eux même des photos. C'est un excellent outil pour travailler sur des sujets plus sensibles et faire un travail de prévention. Cet atelier aura lieu au sein du PAJ mais pourra bien entendu se déplacer. Il se déroulera selon les projets, les mercredis, samedis ou vacances scolaires.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le projet présenté. • Sollicite une subvention du Conseil Général dans le cadre du dispositif « Temps libre prévention jeunesse ». • Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et en règle générale, de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 23 JUIN 2014</p> <p>Affiché le : 23 JUIN 2014</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 23 juin 2014</p> <p align="right"> Le Maire, Alain PACE </p> 